

**AVIS PUBLIC
ENTREE EN VIGUEUR**

RÉSOLUTION NUMÉRO 23-257

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **17 avril 2023**, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante, laquelle concerne une demande d'autorisation pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

- **RÉSOLUTION NUMÉRO 23-257** permettant la délivrance d'un permis de construction d'une résidence multifamiliale isolée de quatre (4) logements, aux 3740-3746, boulevard Laurier Ouest (lot 6 539 394), dans la zone d'utilisation résidentielle 2101-H-01.

Cette résolution est entrée en vigueur le 26 avril 2023, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 3 mai 2023.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière